

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 25 mars à la salle polyvalente, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Valérie PAUL absente excusée.

La secrétaire de séance est Virginie MASSEY.

BUDGET PRIMITIF 2021

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2021 (commune et assainissement) ont été examinés par le conseil municipal le 18 mars dernier.

Budget Commune

En fonctionnement : Le budget en fonctionnement est équilibré à 556 614.00 euros.

En investissement : Le budget primitif en investissement est équilibré à 829 653.87 euros.

Le budget primitif du budget principal « commune » est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

Budget assainissement

En fonctionnement, le budget est équilibré à 6214 euros.

En investissement, le budget est équilibré à 16 141 euros.

Le budget primitif du budget « assainissement » est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

URBANISME

Révision de la carte communale, la 2^{ème} réunion a eu lieu le 22 mars pour définir les besoins et leur localisation.

Deux réunions sont programmées avec l'atelier Urbain. Une réunion publique est prévue le mardi 25 mai à 20h30.

QUESTIONS DIVERSES

- Le terrain de tennis derrière le terrain de foot est mis à disposition du club de hand « la Flèche » pour l'entraînement en extérieur.
- Le comité des fêtes organise, en remplacement de la chasse à l'œuf, une animation pour décorer le bourg. Chaque enfant a jusqu'au mercredi 7 avril pour confectionner un œuf (en papier, en carton...) et le déposer en mairie. Des chocolats seront distribués le vendredi 9 avril à chaque participant.

Le prochain conseil municipal est fixé au 29 avril 2021 à 20h30.